



La tenue des armes hors chasse

A la maison :

- Effectuer un entretien régulier,
- A la maison, les armes doivent être hors la portée des enfants,
- Elles doivent être enfermées, ou attachées avec une chaîne, ou cadenassées
- Elles doivent être hors d'état de servir immédiatement, en ôtant le devant ou la culasse,
- Les munitions doivent être stockées dans un autre endroit que les armes, également hors de portée des enfants

Dans un véhicule :

- Les armes doivent être transportées démontées ou placées sous étui. Elles sont bien évidemment déchargées.

La tenue des armes à la chasse

- En arrivant, le chasseur doit tenir son arme ouverte et déchargée,
- Il vérifie qu'aucun corps étranger n'obstrue les canons,
- Il referme alors son fusil en relevant la crosse pour conserver aux canons une direction fixe, en direction du sol ou du ciel

Le déplacement :

- Les canons doivent être dirigés vers le sol ou vers le ciel et en aucun cas à hauteur d'homme,
- En action de chasse, le chasseur porte son arme avec la plus grande vigilance,
- Le doigt n'est placé sur la détente qu'au moment du tir,
- L'arme n'est pas un bâton, elle ne doit jamais servir à battre les buissons,
- La bretelle peut, en s'accrochant, causer des accidents. Elle doit donc être bannie en action de chasse,
- En cas de franchissement d'un fossé, d'une clôture ou de tout autre obstacle, l'arme doit être systématiquement ouverte et déchargée,
- Le cran de sécurité ne bloque que la détente du fusil. Il n'empêche donc nullement le coup de partir en cas de choc,
- Pour tout arrêt momentané de la chasse, l'arme doit être immédiatement ouverte et déchargée,
- En cas de chute, il est impératif de vérifier l'intérieur des canons pour s'assurer qu'ils ne sont pas obstrués par de la boue ou des végétaux.

Le tir d'un gibier :

- On ne tire jamais vers le sommet d'une côte,
- Sur l'eau, le sol gelé et les pierres, les ricochets sont fréquents, ce qui oblige à redoubler de prudence,
- Les balles tirées dans un fusil à canon lisse peuvent retomber à plus de 1500 mètres. Les utiliser par inadvertance à la place des plombs est dangereux. Ne jamais mélanger les cartouches à balle et les cartouches à plomb,
- Le tir de l'animal s'effectue en position debout,
- Pour des raisons de sécurité publique, il convient de pratiquer la chasse dans les vignes vêtu d'une signalisation individuelle visible de couleur fluorescente (casquette ou deux brassards au moins ou gilet ou veste ou baudrier).



Le coup peut partir à tout moment, par conséquent, une arme n'est vraiment sans danger qu'ouverte et déchargée.